CITOYEN PRÊT

Extrait gratuit : Carte de résident 10 ans : le guide du dossier (PDF)

Le guide complet pour obtenir une carte de 10 ans en 2026 : la carte qui correspond à votre situation (carte de résident, longue durée-UE, résident permanent), les conditions à cocher, le B1 et l'examen civique, les pièces par cas, la fenêtre de dépôt ANEF, les coûts exacts, le suivi et les recours, avec des modèles de courrier.

Quelques pages tirées du livret complet. Contenu original rédigé par Citoyen prêt : ce ne sont pas des sujets officiels, et Citoyen prêt n'est lié à aucune administration ni à aucun jury.

Gratuit, sans inscription. Aucune préparation ne garantit un résultat.

Avant de commencer

À qui sert ce guide

Ce guide est pour vous si vous vivez en France avec un titre de séjour et que vous voulez une carte de **10 ans** : la carte de résident, la carte de résident de longue durée-UE ou, plus tard, la carte de résident permanent.

Il rassemble en un seul document ce que les textes et les fiches officielles disent, aujourd'hui éparpillé sur plusieurs pages. Il ajoute ce que les fiches ne donnent pas : des listes à cocher, un calendrier à remplir, des tableaux de suivi et des modèles de courrier.

> **Important.** Ce guide n'est pas un conseil juridique. Votre préfecture et le site de l'ANEF (administration numérique des étrangers en France) font foi. Si votre situation est complexe (refus, OQTF, séjour irrégulier, condamnation), parlez-en à une association d'aide aux étrangers ou à un avocat.

Ce qui a changé en 2026

Depuis le **1er janvier 2026**, la plupart des premières cartes de 10 ans (conjoint de Français, parent d'enfant français, regroupement familial, longue durée-UE, résident permanent) demandent deux preuves d'intégration en plus des conditions habituelles :

- un niveau de français **B1** (au lieu de A2 auparavant pour cette carte) ;
- l'**attestation de réussite à l'examen civique**, mention « carte de résident ».

Ces deux exigences ne s'appliquent pas si vous avez **plus de 65 ans**. Elles ne s'appliquent pas non plus au **renouvellement** d'une carte de résident.

Sources : Service-Public.fr, fiches F2208 (vérifiée le 1er juillet 2026), F17359 (vérifiée le 1er juin 2026), F34501 (vérifiée le 10 février 2026) et F39530, consultées le 21 octobre 2026.

Les trois cartes de 10 ans, en un tableau

	Carte de résident	Carte de résident de longue durée-UE	Carte de résident permanent
Pour qui	Situations prévues par la loi : conjoint de Français, parent d'enfant français, regroupement familial, réfugié, etc.	Toute personne qui vit en France régulièrement depuis 5 ans et remplit les conditions	Personne qui renouvelle une carte de résident
Condition clé	Le lien familial ou le statut (3 ans de mariage, 3 ans de séjour, etc.)	5 ans de séjour régulier + ressources au moins égales au SMIC + assurance maladie	2 cartes de résident de suite, ou plus de 60 ans au renouvellement
Français et examen civique	B1 + examen civique (moins de 65 ans, première carte) pour conjoint de Français, parent d'enfant français, regroupement familial ; pas mentionnés pour enfant ou ascendant de Français, réfugié, rente AT, victimes	B1 + examen civique (moins de 65 ans)	B1 + examen civique (moins de 65 ans)
Coût habituel	350 € (cas les plus courants)	350 € (250 € si vous avez déjà un titre valide)	350 €

	Carte de résident	Carte de résident de longue durée-UE	Carte de résident permanent
Durée	10 ans, renouvelable	10 ans, renouvelable	10 ans, renouvelable
Perte de la carte	Plus de 3 ans de suite hors de France	6 ans de suite hors de France, ou plus de 3 ans hors de l'UE	Voir chapitre « Après la carte »

Sources : Service-Public.fr F2208, F17359 et F11201, consultées le 21 octobre 2026.

Trouver votre cas en 5 questions

Répondez dans l'ordre. Dès qu'une réponse est « oui », allez au chapitre indiqué.

1. Êtes-vous **réfugié**, **apatride** ou bénéficiaire de la **protection subsidiaire** (ou membre de leur famille) ? Oui : chapitre « Les conditions », partie « Réfugiés et protégés ».
2. Êtes-vous **marié avec un Français** depuis au moins 3 ans (1 an pour un Tunisien) ? Oui : partie « Conjoint de Français ».
3. Êtes-vous **parent d'un enfant français** qui vit en France, avec une carte « vie privée et familiale » depuis au moins 3 ans ? Oui : partie « Parent d'enfant français ».
4. Êtes-vous entré par **regroupement familial** (conjoint ou enfant d'un titulaire de carte de résident) avec 3 ans de séjour régulier ? Oui : partie « Regroupement familial ».
5. Vivez-vous en France **régulièrement depuis 5 ans**, avec des ressources au moins égales au SMIC ? Oui : partie « Carte de résident de longue durée-UE ».

Si aucune réponse n'est « oui », la carte de 10 ans n'est peut-être pas encore possible pour vous : regardez la partie « Si vous n'êtes pas encore dans les conditions ».

> **Ressortissants algériens.** Les Algériens relèvent de l'accord franco-algérien (certificat de résidence), pas des cartes décrites ici. Les citoyens européens n'ont pas besoin de ces cartes. Ce guide ne traite pas ces deux cas.

Comment utiliser ce guide

- **Semaine 1** : lisez « Les conditions » et cochez votre liste. Notez la date de fin de votre titre actuel.
- **Semaine 2** : lisez « Français et examen civique ». Si votre motif les demande, inscrivez-vous au test de français et à l'examen civique.
- **Semaines 3 à 8** : réunissez les pièces avec les listes à cocher et le tableau de nommage des fichiers.
- **Fenêtre de dépôt** : déposez sur l'ANEF entre 4 mois et 2 mois avant la fin de votre titre (calendrier du chapitre « Calendrier et coûts »).
- **Après le dépôt** : remplissez le tableau de suivi du chapitre « Le dépôt et la décision ».

Le livret complet

Carte de résident 10 ans : le guide du dossier (PDF), 24 € TTC, paiement unique.

- Votre carte de 10 ans trouvée en 5 questions
- Conditions et pièces à cocher, cas par cas
- B1, examen civique, calendrier et coûts exacts 2026
- 3 modèles de courrier, tableaux de suivi

Détail et conditions de vente : citoyen-pret.fr/packs/guide-carte-de-resident/